

CHOIX DES COURS POUR 2026 – 2027

1 fiche par personne

Inscrivez ci-dessous le n° et l'heure du ou des cours choisis

Jour	Numéro de cours	Heure de début de cours

Marche		
--------	--	--

Nous vous rappelons que les cours que vous choisirez sont déjà plus ou moins fréquentés et de ce fait, pas forcément accessibles à de nombreux nouveaux adhérents. C'est à l'Animatrice de juger du nombre de participants pour que le cours reste satisfaisant pour vous et pour elle.

- Aucun remboursement ne peut être exigé. Voici ce que nous dit la Fédération :

« ... *Aucun texte juridique n'oblige les associations à rembourser tout ou partie de la cotisation. Celle-ci représente la participation au fonctionnement de l'association et non une avance sur des prestations déterminées dues par l'association ...* »

- Les Membres du Bureau sont habilités à contrôler sans préavis les cartes des adhérents tout au long de l'année. Soyez à chaque cours en possession de votre carte.
- Maximum **4 cours par semaine** (plus la marche)
- Un **seul cours de Pilâtes** par semaine est autorisé.

Nom _____ Prénom _____

Adresse mail _____

Signature